

Les échos de l'Affaire Audin en Algérie

Malika Rahal

▶ To cite this version:

Malika Rahal. Les échos de l'Affaire Audin en Algérie. Réparer l'injustice : l'Affaire Maurice Audin (dir. Sylvie Thénault et Magalie Besse), Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2019, 978-2-37032-230-2. halshs-02426517

HAL Id: halshs-02426517 https://shs.hal.science/halshs-02426517

Submitted on 2 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les échos de l'Affaire Audin en Algérie

Malika Rahal

Ce texte est le fichier auteur de l'article suivant :

Rahal, Malika. « Les échos de l'Affaire Audin en Algérie ». In *Réparer l'injustice : l'Affaire Maurice Audin*, Sylvie Thénault et Magalie Besse., 209-26. Paris: Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2019.

Malika Rahal est historienne, chargée de recherche à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS – Paris 8).

<u>Résumé</u>: Cet article vise à explorer du côté algérien le contexte mémoriel dans lequel la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin est intervenue et à examiner les réactions algériennes à son annonce, notamment dans la presse et les réseaux sociaux.

L'actualité récente de la reconnaissance par le président français Emmanuel Macron de la responsabilité de l'armée française dans la disparition de Maurice Audin aux mains des parachutistes du général Massu à Alger en 1957 répond d'abord une exigence française : celle de la mise en cohérence de discours de l'État avec la réalité historique décrite et analysée par une historiographie de plus en plus importante.

Pour autant, il est également important d'étudier les échos de l'événement en Algérie et d'analyser la façon dont il joue sur la mémoire de la guerre, et la place de Maurice Audin dans la mémoire, les commémorations et les usages actuels de la lutte pour l'indépendance.

Cette question, on le verra pose la question de la possibilité d'un traitement bilatéral du passé de la guerre par la France et l'Algérie. La possibilité d'une narration commune, ou de geste commémoratif comme est souvent évoquée comme un idéal à atteindre, et la comparaison est souvent faite avec les initiatives franco-allemandes

après la Seconde Guerre mondiale. Autour de l'arrestation, de la détention et de la « disparition » de Maurice Audin, l'examen des réactions à la reconnaissance de septembre 2018 permet de souligner les blocages à un consensus narratif et symbolique sur le passé de la guerre.

I. Toponymie

Le 5 juillet 1963, les lecteurs du journal *Alger républicain* découvrent en lisant leur quotidien que la place Maréchal Lyautey vient d'être renommée place Maurice Audin. Ni cérémonie, ni rassemblement ce jour-là sur la place : ce changement de nom fait partie d'une salve de changements décidés par la délégation spéciale du Grand Alger. Ce sont en tout 50 artères ou places qui porteront désormais les noms de martyrs. Outre la place Maurice Audin, on marchera désormais dans les rues Ali Boumendjel (enlevé par les parachutistes en février 1957 et finalement assassiné par eux dans immeuble où Maurice Audin fut plus tard détenu à son tour) et Larbi Tebessi (« disparu » dans la tourmente algéroise de 1957), Mourad Aït Saada (ancien journaliste sportif du journal pris par les parachutistes le 25 mai 1957¹) mais aussi dans les rues du Docteur Saadane (homme politique nationaliste) et colonel Lotfi (responsable de la région d'Oran, tué durant la Guerre d'Indépendance).

La première série de débaptisations de rues a eu lieu dès l'automne 1962, dans les premières semaines de l'Algérie indépendante et dans plusieurs villes à mesures que les municipalités se mettaient en place. À Oran, Biskra, Constantine ou Bejaïa, les rues changent de noms. À Alger, c'est le 27 octobre que la délégation spéciale du Grand-Alger a renommé de grandes artères de la capitale pour faire apparaître les rues Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Ali la Pointe, Docteur Fanon, Abbane Ramdane, Hassiba Ben Bouali.

Dans la vie des Algériens, et en particulier des Algérois, il y a donc un compagnonnage quotidien avec Maurice Audin : que son nom ait été donné à une place centrale de la capitale le met quotidiennement sur les lèvres de tous ceux qui passent par le centre-ville. On va « à Audin », on prend son bus « à Audin », « netlaqāw fī 'ūdān [on se retrouve à Audin] ». Il en va de Maurice Audin comme il en va d'autres martyrs de la Guerre d'Indépendance : on marche le long de Hassiba, et Abbane Ramdane ou Larbi Ben M'hidi sont des noms de lieux. L'ouverture tant attendue du métro en 2012 a ajouté à cette géographie du martyre d'autres noms courants : on descend désormais du métro « à Khalifa Boukhalfa » , et depuis quelques semaines à peine, « à Ali Boumendjel. »

Peu de rues de la capitale portent aujourd'hui encore d'autres noms que des noms de martyrs au point que leur omniprésence peut donner le sentiment d'étouffer les aspirations du présent². L'une des nouvelles célèbres de l'écrivain algérien Tahar

¹ Voir la fiche de Mourad Aït Saada sur le site 1000autres.org http://1000autres.org/ait-saada [Consulté le 4 juin 2019].

² Rahal, Malika. « Fille d'Octobre. Générations, engagement et histoire ». L'Année du Maghreb, no 10

Ouettar [aṭ-Ṭāhar Waṭṭār], publiée à Baghdad en 1974, avait pour l'hypothèse de départ l'annonce d'un surnaturel retour de tous les martyrs « cette semaine ».³ Dans la nouvelle, l'annonce met sens dessus dessous toute la petite société d'un village où – comme ailleurs en Algérie – le sacrifice des martyrs a contribué à l'élaboration de l'ordre de la société créée après l'indépendance. D'autres voient dans l'omniprésence des martyrs dans l'espace public une commémoration purement toponymique ne nécessitant ni connaissance historique ni sentiment particulier et dont la banalité contredit la sacralité de leur sacrifice⁴.

Pourtant, depuis le 22 février et le début du *ḥirāk shaʿbī* (le mouvement populaire), marqué par les spectaculaires manifestations du vendredi, les manifestations des étudiants du mardi et une multiplicité de manifestations et de mouvements sociaux, la place, le nom mais aussi le visage de Maurice Audin sont partout. Sur les réseaux sociaux, rechercher Maurice Audin (en français ou en arabe), c'est d'abord tomber sur toutes ces mentions liées aux manifestations du *ḥirāk*.

La place Audin est située à côté de la fac centrale, au bas de la rue Didouche Mourad, l'une des principales artères pénétrant le centre-ville. Elle ouvre vers la Grande Poste (autre haut-lieu du hirāk) par le prolongement de la rue Didouche. À l'entrée du Tunnel des Facultés, sur place, un tableau de céramique représentant Maurice Audin a été apposé en 2012. C'est sous cette forme de peinture sur carreaux de céramique qu'en différents lieux de la capitale algérienne, on commémore les plus célèbres parmi les martyrs de la guerre de libération nationale. Sur la céramique, depuis que les étudiants sont entrés dans le mouvement, on vient coller des post-it en arabe, en français, en amazigh, en anglais, ou en espagnol pour dire ce qu'on souhaite, ce qu'on rêve pour l'avenir. Certains jours il y en eu trop, mais régulièrement, quelqu'un vient les réorganiser afin qu'ils ne recouvrent pas le visage de Maurice Audin.

L'attention ne signifie pas nécessairement que tous connaissent le parcours particulier d'Audin. Il est un parmi les nombreux martyrs qui ont été célébrés durant ces manifestations. D'autres gestes sont plus spécifiques : ainsi, sur la rue Didouche Mourad, un grand dessin d'Emmanuel Macron est barrée d'une croix rouge, rappelant les nombreux slogans et messages contre toute ingérence française, et plus généralement contre toute intervention étrangère dans les affaires de l'Algérie. En vis-à-vis, un dessin de la même main représente Maurice Audin. Le sens des deux images se renforcent et se précisent mutuellement : celle d'un français qui a choisi le combat pour l'indépendance, celle du chef d'un État toujours suspect de vouloir s'ingérer. Comme d'autres martyrs évoqués durant ce ḥirāk, le parcours de Maurice Audin est ici utilisé pour l'une de ses caractéristiques ainsi mise en avant : sa

^{(2014): 183-187.}

³ Ouettar, Tahar, *Les martyrs reviennent cette semaine*, Alger, ENAG, 2002 [première édition en langue arabe, Baghdad, 1974].

⁴ « Audin, Macron, l'Histoire : Le geste amputé », Wacyla Tamzali, el Watan, 23 septembre 2018, https://www.elwatan.com/a-la-une/audin-macron-lhistoire-le-geste-ampute-23-09-2018, consulté le 4 juin 2019.

nationalité française qui rend son engagement algérien rare et le valorise. De même, Ali Boumendjel est devenu dans les manifestation le martyr des avocats, et Taleb Abderrahmane celui des étudiants, chacun devenant en somme le « saint-patron », ou le martyr privilégié d'une catégorie de manifestants. Comme dans toutes les vies de saints, et tous récits de martyrs, l'évocation se concentre autour de quelques traits, et ici, la mise en scène des deux photographies prend sa source et sa force dans la reconnaissance d'Emmanuel Macron en septembre 2018.



Photo et tweet @Khaled Drareni, postés le 10 mai 2019, https://twitter.com/khaleddrareni/status/1126829251544715270 [Consulté le 10 mai 2019]

II. La mémoire communiste

L'inauguration de la céramique murale à l'entrée du Tunnel des Facultés a eu lieu 19 mai 2012. Cette date correspondait à la journée nationale de l'Étudiant commémorant l'appel à la grève de l'UGEMA, (Union générale des étudiants musulmans algériens), qui, en 1956, a conduit les étudiants à rallier en nombre les maquis de l'ALN (Armée de Libération nationale). Parmi la petite foule venue assister au dévoilement du tableau en 2012 se trouvaient notamment Félix Colozzi, Mohammed Rebah, tous deux anciens militants du PCA (Parti communiste algérien) et Yvette Maillot, la sœur d'Henri Maillot, également membre du parti. Leur présence rappelle l'importance particulière du souvenir de Maurice Audin pour les communistes algériens.

Longtemps, la place des communistes dans la mémoire de la lutte pour l'indépendance et de la guerre de libération nationale a été inconfortable : sans que les parcours individuels soient gommés, le parcours collectif n'a longtemps pas trouvé sa place dans un récit dominant qui valorisait un courant allant de l'Étoile Nord-Africaine au Parti du Peuple Algérien puis au FLN⁵. Parmi les courants difficiles à intégrer, celui incarné par les partisans de Ferhat Abbas mais également celui des militants communistes du PCA dont faisait partie Josette et Maurice Audin.

⁵ Rahal, Malika. « La place des réformistes dans le mouvement national algérien ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3, no 83 (septembre 2004): 161-71.

La difficulté tient à la fois aux relations entre les différentes organisations durant la guerre et à l'évolution politique qu'a connue l'Algérie après son indépendance en 1962.

On a reproché aux PCA un engagement tardif, ou peu clair dans la lutte pour l'indépendance, et certains anciens militants en ont eux-mêmes fait le reproche à leur organisation. Comme le montre Pierre-Jean Le Foll-Luciani, les relations de dépendance du PCA avec le PCF participent de ce malaise⁶ : créé d'abord comme une « région » du PCF, le PCA a émergé dans les années 1930 et évolué vers une position anticolonialiste, avant de retomber sous l'influence du PCF et de revenir à une ligne plus anti-nationaliste durant la Seconde Guerre mondiale. Ces hésitations ont fait, et font encore, l'objet de nombreuses discussions.

Lorsqu'en 1954, le FLN a déclenché le soulèvement contre la puissance coloniale, outre la résistance armée face à la répression de l'armée d'un état puissant, l'enjeu essentiel était d'élargir son assise populaire et politique, en ralliant les forces politiques qui comptaient. Parmi elles, le PCA représentait une force d'autant plus importante que ses militants avaient organisé leurs propres unités combattantes dès le printemps 1955, sous le nom de Combattants de la Libération (CDL). En même temps que Abbane Ramdane et Benyoucef Benkhedda discutaient avec les autres forces politiques, ils discutaient avec Sadek Hadjerès et Bachir Hadj Ali du PCA pour aboutir à un accord. L'enjeu pour le FLN était l'intégration la plus complète possible ; pour le PCA, il s'agissait de résister aux visées hégémoniques du FLN. Le résultat fut un accord complexe qui prévoyait l'intégration complète des CDL dans l'ALN, la rupture des relations organiques entre le PCA et ses combattants, mais le maintien du Parti communiste désormais clandestin⁷. Là où la victoire du FLN sur l'UDMA avait été totale, le PCA résistait donc. Pour autant, l'intégration dans l'ALN fut problématique : les communistes insistent sur l'hostilité dont furent victimes certains d'entre eux, hostilité qui aurait conduit au mieux à les priver d'action, au pire à les éliminer physiquement comme ce fut le cas pour le groupe de Laïd Lamrani et Georges Raffini, exécutés dans le maquis des Aurès sous la responsabilité de Adjoul Adjoul.

Mais aux termes de l'accord, les dirigeants communistes, eux, demeurèrent à la tête de leur propre organisation clandestine, et ne participèrent donc pas aux luttes de pouvoir à l'intérieur du FLN. En conséquence de cela, le PCA fut la seule force politique préexistante à 1954 à pouvoir se reformer en concurrence avec le FLN après l'indépendance : le journal des communistes, *Alger républicain*, fut le premier journal algérien à ressortir dans une forme légale à partir de juillet 1962 (plusieurs mois avant *ash-Sha b* [*Le Peuple*], le journal du FLN qui reparaît à l'automne) et plusieurs manifestations communistes connurent un important succès dès 1962.

Dans le contexte des premiers mois du passage à l'indépendance, les débats font rage, y compris parmi les communistes : quel rôle doit jouer le FLN ? Celui d'un

5

⁶ On lira à ce sujet dans le présent ouvrage la contribution de Pierre-Jean Le Foll-Luciani.

⁷ Khatib, Hafid. 1er juillet 1956: l'accord FLN-PCA. O.P.U, n.d..

simple parti parmi d'autres, ou d'un front englobant tous les révolutionnaires ? Il est des militants communistes, des membres des syndicats ou de l'organisation des étudiants qui penchent pour cette option jusqu'au congrès du FLN en 1964. Mais la discussion n'est pas entièrement libre : le régime se durcit, et depuis le 30 novembre 1962, les partis politiques sont interdits. Le FLN est devenue la seule organisation légale. Même si d'autres organisations sont également visées par cette mesure, la principale victime en est le PCA.

La décision de donner le nom de Maurice Audin à l'ancienne place Maréchal Lyautey au cœur d'Alger est donc prise en 1963, alors que son parti est interdit : le fait souligne qu'il constitue alors un symbole dépassant les limites du parti. Il est un parmi des milliers d'autres martyrs de la Guerre d'Indépendance.

III. Du corps des martyrs

Ces martyrs ont été scandés durant les fêtes de l'indépendance. Dès le cessez-le-feu du 19 mars, beaucoup se sont mis à la recherche de leurs disparus, victimes d'enlèvements, d'assassinats, disparus au maquis, où perdus de vue dans les déplacements forcés de population de la dernière partie de la guerre.⁸ Dans les premiers journaux de l'indépendance, les annonces de recherche de disparus se multiplient, parfois accompagnées de photographies. Si au début on recherche surtout les disparus de l'année 1962, les annonces remontent progressivement dans le temps pour dessiner les grands moments de la guerre : la montée au maquis des étudiants en 1956 et, bien sûr, la grande répression d'Alger en 1957. Dans ces petites annonces, on recherche aussi des Français d'Algérie : une poignée ont rejoint le maquis pour combattre pour l'indépendance ; la plupart ont disparu durant les chaos de l'année 1962 et la violence de l'OAS. Côté algérien, le phénomène est bien plus massif et protéiforme : on recherche à la fois des hommes et femmes disparus au maquis, peut-être enterrés par leurs camarades de combats auxquels souvent les annonces s'adressent pour leur demander leur témoignage; on recherche des proches perdus dans les déplacements forcé de population ou réfugiés en Tunisie, au Maroc ou au Mali ; on recherche ceux qui ont été pris dans la répression et dont on ne sait s'ils sont vivant ou morts. Parmi tous ces disparus, ceux de la « Bataille d'Alger » ne forment qu'une petite partie. Très peu de ces disparitions – à la différences des disparus français – ont fait l'objet de dénonciations durant la guerre, et il faut attendre la fin du conflit pour que se révèle l'ampleur du phénomène de la disparition dans l'expérience algérienne de la guerre.

En 1962, partout, on recherche des corps, on les transporte, on les ré-enterre. Les

_

⁸ Malika Rahal, « À la recherche des disparus de la Guerre d'Indépendance », *Textures du temps – خبكات*, 29 août 2017, https://texturesdutemps.hypotheses.org/2506 [Consulté le 4 juin 2019].

célébrations du Premier novembre 1962 se prolongent par la réinhumation de Didouche Mourad au cimetière d'al-'Āliya, à Alger. Encore le 4 juillet 1963, au moment où la place Maurice Audin prend son nom, d'autres cérémonies ont lieu. Dans des villages, on réinhume des combattants, et l'on évoque parmi eux ceux qu'on on ne connaît pas le nom, derrière lesquels on devine les familles qui continuent de les chercher. Les historiens travaillant sur la Guerre d'Indépendance ne cessent de recevoir des messages de personnes à la recherche d'informations concernant leurs proches disparus durant la Guerre d'Indépendance.

Un témoin raconté ainsi qu'en 1990-1991, lorsqu'il avait lui-même 11 ou 12 ans, il était en visite dans le village de sa famille, entre Guenzet et Ighil Ali. Il avait eu l'occasion alors de participer à une de ces improbables recherches. Le frère émigré d'un homme mort durant la guerre d'indépendance avait fait le voyage depuis la France dans ce but. Des anciens lui avaient d'abord indiqué un arbre au pied duquel les ouvriers qu'il avait fait venir avaient creusé, puis ils avaient creusé au pied de beaucoup d'autres arbres, en vain. Ensuite, on lui a suggéré de parler à Ammi Hammou, un autre ancien, présent quand l'homme avait été tué en 1956. Ammi Hammou avait décrit les faits et localisé très précisément les lieux. Le frère avait creusé lui-même. Sous les yeux des jeunes, il piochait et piochait. Et puis, la pioche a accroché quelque chose, avant de ressortir avec un morceau d'os, un morceau de fémur.

L'homme s'est mis à pleurer et à crier. Il a crié en pleurant « *Iroumyen* [les Français] t'ont mitraillé et moi je t'ai tué une seconde fois, excuse-moi mon frère ». Et nous, de voir ce vieil homme de plus de 70 ans qui pleurait et criait ainsi, c'était terrible, on pleurait avec lui. On a creusé ensuite, et on a découvert l'homme, avec sa tenue, ses chaussures, je me souviens de sa gourde. Moi j'avais 11 ou 12 ans, c'était la première fois que je voyais un mort. Et on a aidé à chercher, et ensuite on a ramassé les os, je me souviens, on a ramassé les dents. On a tout mis dans un sac blanc. En l'emportant, on a chanté l'hymne national. Et puis il a été réenterré dans le carré des martyrs du village, en présence du maire et tout⁹.

Par ailleurs, l'APS (Algérie Presse Service) annonce encore parfois que les recherches engagées par le ministère des anciens combattants ont permis la découvertes d'un charnier, donnant parfois lieu à des identifications, et aboutissant à des réinhumations dans les carrés des martyrs des cimetières des localités voisines. Ces occasions sont moins nombreuses que dans les premières années de l'indépendance, et sans doute y a-t-il de nombreuses familles qui ont perdu l'espoir de retrouver un corps. Mais il se trouve encore des vivants pour reconnaître la montre, la gourde ou les vêtements sur des corps retirés d'un charnier.

IV. Un martyr « particulier »?

L'intensité de la commémoration des martyrs ne fait que peu de place à une évocation spécifique des parcours individuels. Elle ne permet pas de mettre en avant les différences d'itinéraires politiques et ce qui fait l'originalité de l'engagement de

⁹ Communication personnelle avec l'auteure, 29 septembre 2015.

Maurice Audin : être un militant communiste d'une part ; être d'autre part légalement français tout en s'identifiant à l'Algérie indépendante.

L'organisation qui aurait pu être porteuse d'une forme de commémoration plus spécifique, le PCA, est interdite depuis 1962. Ses militants furent d'abord « tolérés » jusqu'au coup d'État de 1965, avant d'entrer plus profondément dans la clandestinité. Le PCA disparaît alors pour laisser place à une autre organisation, le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste) à partir de 1966.

Aux grandes dates de la lutte pour l'indépendance, notamment lors du Premier Novembre, Maurice Audin fait régulièrement partie des martyrs communistes évoqués dans le numéro spécial du journal clandestin du PAGS *Sawt ash-Sha'ab* [*La Voix du Peuple*] publié à cette occasion. On y retrouve les photos et les biographies de quelques-uns, sélectionnés parmi les autres. Selon les années, ce sont Mohammed Guerrouf, Bouali Taleb, Laïb Lamrani, Fernand Iveton, Henri Maillot, Georges Rafini, Ahmed Inal, Tahar Ghomri ou Abdelkader Benamara et bien sûr, Maurice Audin, qui sont mis en avant comme, dans le numéro du 1^{er} novembre 1979. En attendant de constituer une collection complète de ce journal clandestin, il est difficile d'analyser plus précisément comment les uns et les autres sont racontés année après année. C'est pourtant ce qui permettrait de voir si les martyrs de nationalité française font l'objet d'une évocation particulière.

Car, il y a une autre particularité dans le parcours de Maurice Audin, comme dans ceux de Fernand Iveton ou d'Henri Maillot par exemple. Tous sont juridiquement des Français, engagés dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et dans la revendication pour eux-mêmes d'algérianité. Cette algérianité des Français qui ont fait le choix de l'Algérie a été âprement discutée dans les premiers mois de l'indépendance. La colonisation avait effectué un partage juridique de la population du pays selon des critères religieux et raciaux à la fois, aboutissant dans le langage courant à l'opposition (étrange dans le langage d'aujourd'hui) entre « musulmans » et « européens ». À ces catégories a correspondu une inégalité juridique qui, malgré des aménagements, a perduré jusqu'à l'indépendance.

Or, ce même critère a été réutilisé en 1963 dans le code de la nationalité pour déterminer une nationalité algérienne « d'origine ». La possibilité était donnée à ceux qui n'en disposait pas et qui en ferait la demande d'acquérir la nationalité algérienne : l'un des arguments développés durant les débats parlementaires était qu'il ne fallait instaurer une acquisition automatique, au risque de voir par exemple des tueurs de l'OAS obtenir eux aussi la nationalité algérienne. Ce moment de la naissance d'une nationalité algérienne a été parfois douloureusement vécue, quelques-uns se refusant à effectuer la demande, et d'autres jouant sur les expressions de leur lettre de demande (comme Pierre Chaulet, qui demandait « la reconnaissance de son droit à la nationalité algérienne », plutôt que « la nationalité

__

¹⁰ Foll-Luciani, Pierre-Jean Le. « Algériens non-musulmans à l'épreuve de l'indépendance ». *La Vie des idées*, 2 avril 2012. http://www.laviedesidees.fr/Algeriens-non-musulmans-a-l-epreuve-de-l-independance.html.

algérienne »).

Par ailleurs, de petits signes viennent rappeler que cette algérianité des Algériens qui n'étaient pas issus de la population colonisée mais de la population coloniale ne va pas de soi : lors du décès de Fanny Colonna en 2014, un journal algérien francophone avait titré « Une autre amie de l'Algérie s'en est allée¹¹ », comme si Fanny Colonna n'avait pas été algérienne à part entière. Pour Maurice Audin, comme pour tous les militants et combattants tués durant la Guerre d'Indépendance, c'est-à-dire avant leur inscription légale comme Algériens, la question de leur algérianité est plus délicate encore.

On l'a dit, dans le contexte de la clandestinité et du régime de parti unique, il n'y avait guère d'arène, de scène ou de tribune pour remettre en cause la version dominante de l'histoire, discuter la filiation, considérée comme la source de la légitimité, qui relie de l'Étoile Nord-Africaine au FLN et de la place des communistes dans la lutte pour l'indépendance, ni la place des Algériens appartement à la population coloniale durant la domination française.

Cette discussion a repris dans une certaine mesure lors de l'ouverture démocratique consécutive aux émeutes d'octobre 1988. L'ouverture de la presse à des titres de journaux désormais nombreux, de l'édition à des maisons d'édition privées et le pluralisme politique (ou la pluralité de partis) multipliaient les occasions de remettre en question une histoire trop monolithique. Pour le PAGS, l'ouverture démocratique et le passage à la légalité en 1989 a ouvert une crise durant laquelle l'héritage communiste et la question de l'histoire du parti fut en enjeu. Le PAGS était-il véritablement communiste ? Fallait-il assumer l'héritage du PCA ? La question de l'histoire du PCA et de son engagement authentiquement nationaliste, ou indépendantiste aux différentes étapes de son histoire était posée de nouveau par certains intervenants dans les échanges tendus de la direction du parti¹².

Là encore, les événements se précipitent : avec l'interruption des élections législatives en janvier 1992 et l'insurrection islamiste, dans le contexte mondial d'une crise du communisme, le PAGS était soumis à de fortes tensions qui menèrent à son éclatement. Dans la violence de la décennie des années 1990, les questions d'interprétation de l'histoire et de discussion d'une histoire dominante sont mises en suspens, d'autant que les communistes ont compté parmi les premières victimes du terrorisme.

Ce n'est que très progressivement, au sortir de la violence que les occasions de se trouvées pour discuter et commémorer entre anciens militants communistes ont

¹¹ On en retrouve la trace dans le titre ajouté par le journal à une contribution de Ali Boukhlef « Fanny Colonna s'en est allée », *El Watan*, 20 novembre 2014, [consulté le 30 mai 2019] https://www.elwatan.com/edition/actualite/fanny-colonna-sen-est-allee-20-11-2014 [consulté le 30 mai 2019]

¹² Rahal, Malika. « 1988-1992. Multipartism, Islamism and the Descent into Civil War. » In *Algeria: Nation, Culture and Transnationalism: 1988-2013*, Patrick Crowley., 81-100. Liverpool: Liverpool University press, 2017.

lentement repris. ¹³ L'inauguration de la céramique murale représentant Maurice Audin en 2012 à l'entrée du Tunnel des Facultés est l'une des occasions pour les anciens militants du PAGS et du PCA se de retrouver pour renouer leurs liens, et les liens avec leur histoire. La mémoire de Maurice Audin révèle donc encore le « temps arrêté » de l'histoire algérienne à partir de la violence des années 1990 et la longue sortie de guerre qui a suivi.

V. La discussion d'une reconnaissance

Dans ce contexte, la déclaration d'Emmanuel Macron suscite diverses réactions en Algérie. Il faut noter que beaucoup de ces réactions portent non pas sur le texte de la déclaration officielle seulement, ni sur l'attitude de la famille Audin, mais sur une *performance* – celle du président de la République française : celle-ci incluse la déclaration, ou ce qui en transparaît, les images de sa visite à Josette Audin, et tous les commentaires qui ont sont faits dans les médias qui participent de la performance.

Le quotidien arabophone *al-Khabar* annonce sobrement dans un article intitulé « qui est Maurice Audin ? » :

« Les autorités françaises ont affirmé aujourd'hui que le militant du Parti communiste algérien, dont une des places les plus importantes de la capitale porte le nom, a été torturé et assassiné par l'armée française en 1957 pour sa sympathie pour la cause algérienne »

Le journal fait le lui de symbole de « ces Français qui ont choisi de s'enrôler aux côtés des Algériens dans leur combat pour recouvrer leur liberté¹⁴ ». C'est seulement à l'occasion du décès de Josette Audin, en février 2019, que le journal donne les circonstances plus précises de la reconnaissance et de la visite d'Emmanuel Macron à Josette Audin¹⁵. Encore une fois, comme dans les vies de saints ou les récits de martyrs, c'est donc une caractéristique remarquable du parcours de Maurice Audin qui est mise en avant, celle d'être de nationalité française et d'avoir fait le choix de l'Algérie.

Réactions et articles ont été plus nombreux dans *el Watan*. L'édito « Audin, la leçon d'histoire¹⁶ » affirme que « Cette décision prise en ce vendredi 14 septembre est d'une

¹³ Rahal, Malika. « Le temps arrêté. Un pays sans histoire. Algérie, 2011-2013 ». *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, n°12 (15 novembre 2013): 27-36.

¹⁴ Toutes les traductions de l'arabe sont réalisées par l'auteure. « Qui est Maurice Audin ? », *al-Khabar*, 13 septembre 2018. https://www.elkhabar.com/press/article/143186/%D9%85%D9%86-%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%B3-%D8%A3%D9%88%D8%AF%D8%A7%D9%86/ [Consulté le 30 mai 2019].

¹⁵ « Décès de la veuve de Maurice Audin », *al-Khabar*, 3 février 2019, <a href="https://www.elkhabar.com/press/article/150059/%D9%88%D9%81%D8%A7%D8%A9-%D8%AC%D9%88%D8%B2%D9%8A%D8%AA-%D8%A3%D8%B1%D9%85%D9%84%D8%A9-%D9%85%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%B3-%D8%A3%D9%88%D8%AF%D8%A7%D9%86/[consulté le 30 mai 2019]

¹⁶ « Audin. La leçon d'histoire », *el Watan*, 14 septembre 2018, https://www.elwatan.com/edito/audin-la-lecon-dhistoire-14-09-2018 [consulté le 4 juin 2019].

portée historique ; une avancée considérable dans la réparation des mémoires profondément traumatisées. » Le même jour, le journal publie un article dont le titre « Assassinat de Maurice Audin : la vérité... en Marche! » souligne la connaissance du terrain politique français¹⁷.

« Afin de faire éclater toute la vérité en ce qui concerne la mort de Maurice Audin – devenu, tout au long de ces soixante ans, le symbole de la lutte pour la justice et la vérité au profit des victimes de la torture et des disparitions forcées qui incombent à l'armée coloniale française –, le président Macron s'adresse directement aux témoins encore vivants, civils ou militaires, qui ont pu connaître les circonstances exactes de la mort d'Audin, en les appelant « à s'exprimer librement afin d'apporter leur témoignage et conforter ainsi la vérité». »

Dans les jours qui suivent, les articles en lien avec cet événement se multiplient. Dès le 14 septembre, le journal rapporte les propos de Pierre Audin appelant les témoins (et l'on comprend : les militaires français) à parler¹8. Par ailleurs, le journal publie un entretien avec Gilles Manceron selon lequel Maurice Audin n'est pas un cas isolé, en rappelant que des milliers d'autres algériens ont connus le même sort durant la grande répression d'Alger de 1957¹9. Il fait également le compte rendu une conférence donnée par l'historien Benjamin Stora à l'institut français d'Alger, où il évoque d'ultérieures possibilités de reconnaissances par la France, notamment dans le cas de l'assassinat de Larbi Ben M'hidi²0. Il rend compte enfin des conférences de mathématiques données en Algérie par Cédric Villani et Ngô Bao Châu²¹, dont la dernière s'est tenue dans l'amphi de la faculté d'Alger où Audin enseignait en 1953.

Ce n'est pas le hasard si c'est dans *el Watan* qu'on écrit le plus au sujet de la reconnaissance. C'est en effet dans la presse francophone que la familiarité avec la presse française est la plus grande, et que l'on est tenté de répondre aux préoccupations telles qu'elles se posent en France. Le journal publie aussi quelques réactions algériennes, notamment celle de Wacyla Tamzali²², qui évoque le symbole de Maurice Audin :

« Tout d'abord il faut dire ici le travail des intellectuels algériens pour que soit reconnue l'Algérie anticoloniale dans sa globalité, Algérie plurielle, fraternelle, et au-delà, un monde

¹⁷ « Assassinat de Maurice Audin : la vérité... en Marche! », *el Watan*, 14 septembre 2018, https://www.elwatan.com/edition/actualite/la-verite-en-marche-14-09-2018 [consulté le 4 juin 2019]

¹⁸ « Le fils de Maurice Audin appelle les témoins à « dire la vérité » et à « transmettre les documents », el Watan, 14 septembre 2018, https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-fils-de-maurice-audin-appelle-les-temoins-a-dire-la-verite-et-a-transmettre-les-documents-14-09-2018 [consulté le 4 juin 2019].

¹⁹ « Il est important de montrer que le cas de Maurice Audin n'était pas isolé et que des milliers d'Algériens ont subi le même sort », *el Watan*, 21 septembre 2018, https://www.elwatan.com/edition/actualite/il-est-important-de-montrer-que-le-cas-maurice-audin-netait-pas-isole-et-que-des-milliers-dalgeriens-ont-subi-le-meme-sort-21-09-2018 [consulté le 4 juin 2019].

²⁰ « L'affaire Audin ouvre d'autres possibilités, gestes politiques », *el Watan*, 4 décembre 2018, https://www.elwatan.com/edition/culture/laffaire-maurice-audin-ouvre-dautres-possibilites-gestes-politiques-04-12-2018 [consulté le 4 juin 2019].

²¹ « Vibrant hommage à Maurice Audin », *el Watan*, 12 décembre 2018, https://www.elwatan.com/pages-hebdo/etudiant/vibrant-hommage-a-maurice-audin-12-12-2018 [consulté le 4 juin 2019].

²² « Audin, Macron, l'Histoire : Le geste amputé », Wacyla Tamzali, el Watan, 23 septembre 2018, https://www.elwatan.com/a-la-une/audin-macron-lhistoire-le-geste-ampute-23-09-2018 [consulté le 4 juin 2019].

respirable.

Un travail qui s'adresse au silence des pouvoirs algériens, au déni de certains Algériens et à l'amnésie de la majorité, pour qui le nom de Maurice n'est qu'un repère de géographie urbaine : la Place Audin, au centre de la capitale. Maltais, Espagnols, Italiens, Juifs algériens, Français d'origine ou naturalisés «indigènes», ces hommes et ces femmes combattirent ensemble, moururent ensemble. »

Ici, l'auteure profite d'Audin pour développer un thème courant dans la critique à la fois de l'Algérie comme société et comme État telle qu'elle s'est développée, principalement en langue française, dans les dernières années. En convoquant une Algérie plurielle qui aurait pu être *si l'histoire avait été différente*, ou une Algérie qui devrait mieux intégrer à son récit national les différentes catégories de combattants. Souvent, ce type de discours identifie un moment où les choses auraient « mal tournées » : les premières années de l'indépendance, parfois même la seule année 1962. Cette critique politique nécessite de faire abstraction des conditions concrètes du passage à l'indépendance. Si on la suit, le seul obstacle à l'intégration de l'ancienne population coloniale dans la société algérienne et dans le récit de la lutte pour l'indépendance tient aux errements de l'Algérie indépendante dont on veut faire la critique, quitte à gommer les conditions particulières de la colonisation, et les engagements de cette population coloniale.

Wacyla Tamzali dénonce également dans la mise en scène de la reconnaissance un « geste amputé » :

« Alors pourquoi ce geste tronqué, la multiplication de messages sur le côté privé, compassionnel et « de promiscuité » de ce geste qui dépouille l'Algérie de son histoire.

Ce geste devient le contre-point de la question, non seulement des crimes de la torture en Algérie mais celle, récurrente et implacable, des crimes DU colonialisme français en Algérie. Pas une fois le mot colonialisme qui seul peut expliquer «la guerre d'Algérie», maintes fois citée, et le système dit «arrestation/détention», n'est mentionné. Le geste du représentant de la Nation française est un geste amputé de son ensemble ou, pour le dire autrement, de l'histoire. »

Dans sa tribune, l'économiste Ahmed Dahmani se félicite et félicite le président Macron, né après la fin de cette guerre, pour son initiative. Il ne retient pas l'idée d'un geste qui « dépouille » l'Algérie de son histoire mais remarque lui aussi:

« Ni geste de contrition, ni repentance, la déclaration du président Macron qui vise principalement la France et les Français vise à assumer un passé douloureux où de nombreux Français ont eu à vivre directement cette guerre et en sont revenus particulièrement affectés physiquement et psychologiquement. »²³

Autrement dit, même lorsque le geste est considéré positivement, il est vu comme un geste français avant tout, s'adressant à la société française et qui ne peut répondre aux attentes de la société algérienne.

Dans une presse arabophone moins perméables aux débats de la presse française, les premières réactions vont rarement au-delà de l'hommage à Maurice Audin. Dans un premier temps, la reconnaissance ne fait pas débat, car on se sent peu concerné. Toutefois, les évocations de cette reconnaissance se multiplient avec le temps, et

[consulté le 4 juin 2017]

_

²³ « Après Audin, après le 17 octobre, vers la reconnaissance du crime colonial ? », el Watan, 23 octobre 2018, https://www.elwatan.com/edition/contributions/apres-audin-apres-le-17-octobre-vers-la-reconnaissance-du-crime-colonial-23-10-2018

notamment lorsque, quelques jours après, intervient la commémoration du massacre à Paris du 17 octobre 1962. Un article en ligne d'*ash-Shurūq* porte sur la commémoration à Paris de cet événement²⁴. Son titre-même fait référence à la reconnaissance récente d'Emmanuel Macron: « Où est la reconnaissance de milliers de Maurice Audin musulmans algériens ? », en réutilisant la catégorisation coloniale de « musulmans algériens ». Après tout, écrit l'auteur de l'article, si comme l'a reconnu Emmanuel Macron la torture et la disparition était un système, alors il faut aussi reconnaître les victimes de ce système.

Dans *al-Baṣāʾir*, journal de l'association des uléma, le journaliste 'Abd al-Ḥamīd 'Abdūs rédige quant à lui un article où il constate l'intérêt de la presse algérienne, française internationale pour cette question. Il cite notamment *Jeune Afrique*, qui veut voir dans cette reconnaissance un « tournant historique » des relations entre les deux pays :

« Si le président français a indéniablement franchi un pas sur le chemin de la vérité historique en ce qui concerne les crimes de l'occupation française durant la guerre d'Algérie, il n'en reste pas moins que c'est insuffisant pour constituer un « tournant historique » dans les relations franco-algérienne en ce qui concerne la mémoire du passé, d'autant plus que le cas de Maurice Audin n'est pas isolé ou exceptionnel dans grand et lourd registre des crimes coloniaux français en Algérie »

Et de rappeler deux autres cas célèbres parmi les disparus algériens de la même période, celui de Larbi Ben M'hidi et celui de Larbi Tebessi, membre de l'association des uléma. Le titre de l'article va d'ailleurs dans ce sens « L'arbre Maurice et la forêt du crime »²⁵. Avec plus ou moins d'amertume selon les articles, tous ont donc pour objet de ramener sur le devant de la scène « la forêt » des victimes des crimes de la colonisation.

Au-delà de l'Algérie, la presse arabophone s'est beaucoup intéressée à Maurice Audin dans les jours qui ont suivi la reconnaissance Macron. C'est ainsi que l'un de mes articles anciens, datant de 2015 pour la version en français, et de 2017 pour sa réécriture en arabe, a été republié par la revue littéraire et politique libanaise $Biday\bar{a}t^{26}$. Le texte raconte la visite de l'immeuble des parachutistes français à el-Biar, où Ali Boumendjel, Maurice Audin et bien d'autres algériens et algériennes ont été détenus, torturés et pour certains assassinés. Il intéressait la revue car il permettrait de replacer Audin dans une histoire plus large.

https://www.echoroukonline.com/%D8%A3%D9%8A%D9%86-

%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%B9%D8%AA%D8%B1%D8%A7%D9%81-

%D8%A3%D9%88%D8%AF%D8%A7%D9%86-%D9%85%D9%86-

%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%B2/ [Consulté le 4 juin 2019]

 $^{^{24}}$ « Où est la reconnaissance de milliers de Maurice Audin musulmans algériens », ash-Shur $\bar{u}q$, 17 octobre 2018,

²⁵ « L'arbre Maurice Audin et la forêt du crime » *al-Baṣā 'ir*, 18 septembre 2018, http://elbassair.org/3716/ [consulté le 4 juin 2019].

²⁶ Rahal, Malika. « Le souvenir de la torture durant la guerre algérienne. La terrasse : retour sur les lieux de l'assassinat de Ali Boumendjel », *Bidayat*, nº 20-21 (2018): 88-92. https://www.bidayatmag.com/node/937 [consulté le 4 juin 2019].

Finalement peu importe que la déclaration d'Emmanuel Macron elle-même évoque l'ensemble des victimes du système arrestation-détention de la « Bataille d'Alger ». Ils demeurent sans-nom. Quand bien même la famille Audin a souhaité que cette reconnaissance soit celle de l'ensemble des victimes, le dispositif de la reconnaissance organisée par la présidence française, au cœur duquel se trouve la discussion entre Emmanuel Macron et Josette Audin est focalisé autour de Maurice Audin. C'est d'autant plus vrai que les Algériens qui lisent la presse française savent bien à quel point le cas de Maurice Audin est sensible, et plus sensible en France que ceux de Ali Boumendjel, de Larbi Ben M'hidi ou de Larbi Tebessi. C'est d'ailleurs la question que pose toute cause défendue autour d'un cas particulier, que de savoir si le cas choisi comme levier représente l'ensemble des autres. Or ici, le reproche est fait dans plusieurs article d'un geste qui isole Maurice Audin de ses camarades de combat, et isole la « Bataille d'Alger » de l'histoire plus longue de la violence coloniale.

Dans un article pour le journal libanais al-Akhbār, la journaliste algérienne Lina Kennouche revient plus longuement sur le contexte de mémoire en France, en évoquant les réactions hostiles à la suite de la déclaration Macron²⁷. Mais elle note cependant que cette déclaration « ne condamne pas la colonisation » et, citant Henry Rousso et Olivier Le Cour-Grandmaison, s'interroge que le rôle de prolongement de l'oubli ou de l'occultation que des reconnaissances de ce type peuvent avoir. C'est aussi pour cela que des hommes politiques peuvent s'y livrer : en jetant la lumière sur un cas, d'autres peuvent être repoussés plus loin dans l'obscurité.

Cette critique que l'on lit dans la presse algérienne vis-à-vis du geste d'Emmanuel Macron, on la retrouve exprimée de façon plus tranchée dans des réactions postées sur les réseaux sociaux. Si Facebook ne permet pas une recherche systématique par mot-clef, qu'on me permette d'en citer certaines parmi les plus explicites, rédigées sur mon mur par des correspondants algériens, en réaction aux articles ou émissions de radio autour de la déclaration du président Macron.

L'un de ces correspondants écrit ainsi, dès le 14 septembre 2018, pour dénoncer « de la poudre de perlimpinpin » dans cette reconnaissance :

« Voilà ce qu'auraient dit des centaines de milliers de victimes, Audin compris, en apprenant que l'État français reconnaissait, quelques 61 ans après ses méfaits, une "certaine responsabilité" dans l'enlèvement et la disparition d'un jeune universitaire à Alger en 1957. Oui, des centaines de milliers. »

Et d'évoquer toute la doctrine répressive mise en place par la France, depuis l'Indochine jusqu'à sa transmission dans les écoles de guerre de Fort Bragg aux États-Unis à l'École des Amériques²⁸. Un autre correspondant évoque quant à lui une « opération de délestage », « par laquelle M. Audin est isolé de l'histoire de son pays pour être intégré à celle de la France. Mais Audin a pour nom tous nos braves

https://www.facebook.com/malika.rahal/posts/10155468683451227?comment_id=1015547627084622 7, [consulté le 4 juin 2019 et cité avec l'accord de l'auteur.]

 $^{^{27}}$ « L'affaire Audin cache la réalité coloniale », al-Akhbār, 22 septembre 2018, https://al-akhbar.com/Opinion/258364 [consulté le 4 juin 2019] 28 Commentaire posté par Hillel Meddi, le 14 septembre 2018,

victimes de la torture et des corvées de bois. »29

D'autres s'interrogent également sur l'engagement fort du journal *L'Humanité* en faveur de cette reconnaissance, rappelant les prises de positions du PCF aux temps de la guerre en faveur d'une politique répressive. Ce que tous ces publications ou republications ont en commun, c'est le rejet d'une reconnaissance individuelle qui isole Maurice Audin de ces camarades de martyre, et la famille Audin de toutes les autres familles qui se sont trouvées elles aussi face à une mort abstraite à laquelle aucun corps ne vient donner de certitude.

Au final, la reconnaissance par le président français de la responsabilité de l'armée et des autorités françaises dans uns des crimes commis en Algérie durant la Guerre d'Indépendance a suscité trois types de réactions du côté algérien. Ces réactions sont différentes, mais pas pour autant contradictoire. La reconnaissance a été perçue comme un hommage à Maurice Audin, redoublé ensuite par les articles de presse comme par les réactions sur les réseaux sociaux ; elle a pu être jugée comme un geste intéressant avant tout la France et les Français, et répondant à des nécessités proches à l'autre côté de la Méditerranée ; enfin, elle a pu être jugée comme un geste visant à s'accaparer une figure et une mémoire algérienne, à la séparer des autres victimes de la « Bataille d'Alger » et de l'ensemble des crimes coloniaux, voire à dépouiller l'Algérie de son histoire.

Deux remarques s'imposent au sortir de cette exploration. La première est que ces critiques peuvent s'appliquer plus largement à toutes les formes de reconnaissances des crimes du passé. La performation de la reconnaissance est en effet aujourd'hui un des gestes attendus qui permettent de « faire passer » les crimes historiques sans impact sur le présent, c'est-à-dire pour beaucoup d'intervenants dans le débat, sans que la politique étrangère de la France et le comportement de son armée en intervention dans les pays de la région n'en soit modifiés. Le mouvement actuel en Algérie rappelle la force dans l'opinion algérienne de l'opposition à toute intervention étrangère et dans les débats publics, les interventions françaises des dernières années en Libye, au Mali, ou dans les derrières semaines, au Tchad sont très critiquées. Le lien entre le passé de la Guerre d'Indépendance et ce présent est régulièrement fait.

La seconde, qui intéresse particulièrement le contexte franco-algérien, pose la question de savoir s'il est effectivement possible de trouver les façons de traiter du passé de la Guerre d'Indépendance qui permette de s'adresser à la fois aux habitants des deux côtés de la Méditerranée. Or, comme le cas de cette reconnaissance tardive le souligne, ce qui est nécessaire pour apaiser le passé ici peut de l'autre côté aviver

15

²⁹ Commentaire posté par Hosni Kitouni, le 14 septembre 2018, [consulté le 4 juin 2019 et cité avec l'accord de l'auteur.]

d'autres douleurs. Alors que le conflit franco-algérien est vécu en Algérie comme une guerre pour l'indépendance et contre la colonisation, cette colonisation ne peut en France faire l'objet d'aucune condamnation globale : les débats publics français sont en recul sur cette question dans les dernières années, avec l'expression désormais décomplexée dans les médias d'opinions revanchardes, exprimées sous la forme de l'opposition à un désir de repentance, ou à un « camp de la repentance » largement imaginé. Dans ce contexte dont elles sont partie prenante, la mise en œuvre par les autorités françaises d'un traitement adéquat du passé de la guerre franco-algérienne devient une insoluble gageure.

-

³⁰ Voir notamment Lefeuvre, Daniel. *Pour en finir avec la repentance coloniale*. Paris: Flammarion, 2006.